ELECTIONS LEGISLATIVES — 23 NOVEMBRE 1958

UNION RÉPUBLICAINE et RADICALE-SOCIALISTE

pour le Soutien de la Vme République et la Défense de la Paysannerie, du Petit Commerce et de l'Artisanat

CITOYENNES, CITOYENS !

Nous avons l'honneur de nous présenter à vos suffrages pour défendre en commun au Parlement les intérêts nationaux et vos intérêts régionaux et locaux selon le programme suivant :

Défense en Commun :

La nouvelle loi électorale exigeant que tout candidat fasse choix d'un candidat suppléant nous avons pensé utiliser cette disposition pour associer dans l'intérêt de la 10e Circonscription nos moyens d'action communs et complémentaires.

Ancien député de la Gironde et Conseiller Général de Saint-André, Maire de Virsac, nous avons l'un et l'autre déjà bénéficié sans désaveu de la confiance de nos concitoyens.

Propriétaires viticulteurs l'un et l'autre; nous sommes d'autant plus décidés à défendre les intérêts agricoles de notre région, que ces intérêts sont également les nôtres.

Anciens combattants l'un et l'autre nous avons vu de trop près les souffrances de la guerre auxquelles se sont ajoutées celles des camps de prisonniers et de déportés pour ne pas faire nôtre la cause sacrée de ceux qui ont participé aux combats et à la résistance ou en ont été les victimes.

Mais par ailleurs nos activités se complèteront : l'un, René THORP, qui a pris la décision de fixer sa résidence définitive dans notre 10e circonscription, étant à même tout à la fois de recevoir ses électeurs et d'intervenir puissamment auprès des ministères pour faire aboutir les revendications de la 10e circonscription, l'autre, Henri ETIE, se trouvant également sur place pendant les sessions parlementaires, pour recueillir comme par le passé les vœux de ses concitoyens.

Intérêts Nationaux

I. — Pour le soutien de la Ve République contre les entreprises du totalitarisme d'extrême gauche ou de droite.

II. — Pour un Gaullisme républicain qui permettra au Général de Gaulle de poursuivre la politique de désaveu de la Droite qu'il a affirmée :

1) en ramenant à l'obéissance et au civisme les éléments insubordonnés de l'armée et les activistes d'Algérie;

2) en maintenant dans son gouvernement les représentants des partis de gauche;

3) en imposant contrairement au vœu de la droite, le retour au scrutin d'arrondissement.

III. — Pour la Paix en Algérie par la voie de négociations en vue de la formation d'une communauté franco-africaine qui mettra fin à une guerre meurtrière et ruineuse et permettra à nos jeunes conscrits de rejoindre leurs foyers.

IV. — Pour une réforme de l'Etat mettant un terme à la tyrannie bureaucratique actuelle, à la centralisation excessive qui étouffe la vie provinciale, mal qui serait aggravé si le projet de Réforme Judiciaire ne tenait pas compte des justes protestations qu'il a soulevées, notamment en ce qui touche la suppression des Tribunaux d'arrondissement et des Justices de paix cantonales.

V. — Pour le maintien de la Laïcité et la Réforme de l'Enseignement.

VI. — Pour une réforme fiscale égalisant et simplifiant la fiscalité.

VII. — Pour orienter le Marché Commun dans un sens qui égalise internationalement les charges sociales et les salaires et ne préjudicie pas comme elle en est menacée aux intérêts de l'agriculture.

Intérêts Régionaux et Locaux

Le Vin — Pour assurer la RENTABILITE de l'exploitation viticole;

— Pour organiser une aide régulière et efficace aux SINISTRES DES CALAMITES AGRICOLES;

— Pour une répression IMPITOYABLE de la FRAUDE.

— Pour une politique favorisant les exportations de nos vins, la création de DEBOUCHES NOUVEAUX et assurant l'écoulement de nos vins à un prix REMUNERATEUR permettant à la jeunesse et aux travailleurs de la terre de demeurer au sol et d'y vivre honorablement, les deux questions étant liées.

— Pour l'interdiction dans les DEPARTEMENTS NON VITICOLES des plantations de vignes supérieures à l'hectare familial de manière à ce que notre région puisse vivre du produit naturel à son terroir.

— Pour la réforme du système des prêts à l'agriculture permettant à tous d'en bénéficier dans des conditions moins onéreuses et plus larges.

La Forêt

— Défense des produits forestiers.
— Ouverture de débouchés en vue d'un prix rémunérateur.

Les Marais

— Crédits en vue de l'assainissement.
— Construction de digues aux endroits menacés par l'inondation.

Le Petit Commerce

— Défense des Petites et Moyennes Entreprises.
— Simplification et égalisation de la fiscalité.
— Lutte à outrance contre le formalisme et l'inflation paperassière bureaucratique.

L'Artisanat

— Défense des professions artisanales au point de vue fiscal, économique et social.

Equipement Technique et Rural

— Notamment construction et aménagement d'immeubles en vue de la création d'écoles avec internat.

— Extension des crédits nécessaires à l'amélioration de l'électrification rurale, de l'adduction d'eau et du réseau routier.

Nous veillerons aussi tout particulièrement :

Anciens Combattants — MUTILES — ANCIENS PRISONNIERS — VICTIMES DE LA GUERRE ET DE LA DEPORTATION.

A ce que soient satisfaites les justes revendications de vos Associations.

Femmes,

A ce que soit sauvegardée la législation protectrice de vos droits, du foyer et de l'enfance.

Vieillards,

A ce que soit assurée la protection de la vieillesse et de l'invalidité par un taux normal de la retraite des vieux.

Jeunesse,

Dont dépend l'avenir de la France, nous veillerons à ce que l'Etat vous donne tout son concours pour vous ouvrir les débouchés professionnels et assurer par le soutien et l'encouragement du sport votre santé morale et physique.

Voilà, citoyennes et citoyens, les grandes lignes du programme que, par suite des dispositions réglementaires concernant l'étendue des professions de foi, nous nous excusons de ne pouvoir développer plus amplement. Nous nous engageons à l'appliquer avec notre plus entier dévouement pour le salut

DE LA FRANCE
DE LA REPUBLIQUE
DE NOTRE DIXIEME CIRCONSCRIPTION.

René THORP

Ancien Député de la Gironde 1936-1940
Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Propriétaire-Viticulteur
Ancien Combattant
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 14-18 et 39-40

Henri ÉTIÉ

Maire de Virsac
Conseiller Général de St-André-de-Cubzac
Propriétaire Agriculteur Exploitant
Ancien Combattant 14-18

IMPRIMERIE DU « RÉSISTANT » - LIBOURNE